



# ACCOMPAGNEMENT

## Accueil social universel

Guichet unique



[saintsebastien.fr](http://saintsebastien.fr)



Saint-Sebastien  
sur-Loire

# DEMANDES SOCIALES

## ACCUEIL

- informations
- orientations

## PERMANENCE SOCIALE

- conseil
- rendez-vous pour suivi/ accompagnement

## PARTENAIRES PROXIMITÉ

Espace Départemental des Solidarités ; Caisse d'Allocations Familiales ; Centres socioculturels...

## L'ACCUEIL SOCIAL UNIVERSEL C'EST...

### UN GUICHET D'ACCUEIL

Le guichet unique du pôle Solidarités **accueille, informe et oriente** en fonction de la demande. Si besoin, il est possible dans un deuxième temps d'obtenir un entretien personnalisé.

#### Pôle Solidarités

7 rue du Petit Anjou (face à l'Hôtel de Ville)

02 40 80 85 80

polesolidarites@saintsebastien.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30

Jeudi : 13 h 30 - 17 h 30 (fermé le matin)

---

## DES PERMANENCES SOCIALES

Lors d'**un entretien individualisé et confidentiel**, l'équipe évaluera votre demande, vous informera, vous conseillera et vous orientera si nécessaire vers d'autres partenaires institutionnels.

Un accompagnement au budget pourra être proposé avec **des aides spécifiques sous certaines conditions**.

Les entretiens individualisés sont possibles sans rendez-vous tous les après-midis du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h (accueil physique ou téléphonique).

---



### LOGEMENT

Un accompagnement est également proposé pour l'accès au logement avec des agents dédiés.

Permanences Logement social, sans rendez-vous (accueil téléphonique à privilégier) : lundi, mercredi et vendredi matin de 9 h à 12 h



### TRANSPORT

Le dispositif «Tarification Solidaire Transport» mis en place par Nantes Métropole permet aux foyers dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 600 de pouvoir bénéficier d'un tarif réduit, voire la gratuité pour un abonnement à la formule illimitée de la carte Libertan sur le réseau de transports en commun de Nantes Métropole.

L'évaluation et l'instruction des demandes sont réalisées au Pôle Solidarités sur des permanences sans rendez-vous :

lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

---

---

## UN ESPACE NUMÉRIQUE POUR RÉALISER DES DÉMARCHES

Aux heures d'ouverture du Pôle Solidarités, sur place, **un ordinateur, une imprimante, un téléphone** sont mis à disposition des usagers pour réaliser les démarches administratives en lien avec le social.